

Compte rendu de la séance du 27 janvier 2021

Présents: L.ALLEFRESDE, F.BLAISE, Th.ROSELLO-CAUSSE, JC BONNAUD, C.CAFFIAUX, R.SOULERIN, P.JAUSSAINT, L.PIC

Représentée: G.PREVIDOLI

Asente: S.BAUDRY

Secrétaire de la séance: Christophe CAFFIAUX

Présentation d'une proposition d'aménagement de la place du village par M.GOMEZ

Ladite place est caladée en partie mais elle est relativement dégradée dans son ensemble et n'a aucune identité ni fonction.

La proposition vise à trouver une fonction de lien social, d'attractivité et de convivialité à cet espace.

Mme le Maire explique que la commune est éclatée et qu'il serait opportun de créer un lieu de rencontre intergénérationnel.

Elle précise qu'il ne s'agit que d'une ébauche et qu'elle souhaite que ce projet soit participatif. Les habitants seront consultés pour connaître leurs idées et leurs envies et associés aux choix. Il s'agit d'une réflexion sur un projet global qui traitera également de la question du stationnement des véhicules.

M.GOMEZ, pour des raisons professionnelles ne participe pas aux délibérations.

Délibérations du conseil:

* avenant 1 Lot 1 aménagement piste accès STEP (2021 01)

Mme le Maire informe les membres du conseil de la nécessité de procéder aux modifications suivantes concernant le Lot1 du marché :travaux d'aménagement des VC10 et 10A et création d'une piste d'accès à la STEP:

- La piste projetée débouche sur le site de la future station d'épuration. Une aire de retournement devait être réalisée par le SEBA dans le cadre de la création de la station d'épuration qui permettait aux véhicules de chantier de manoeuvrer. Du retard a été pris sur les études de cette infrastructure ce qui a contraint la commune à prendre en charge la réalisation d'une plateforme de retournement en extrémité de sa piste.

- La construction de l'aire de retournement en extrémité du hameau de Fenouillères, créée pour permettre aux véhicules de secours d'effectuer des manoeuvres en toute sécurité a rencontré deux soucis majeurs:

* Un sous-sol de mauvaise qualité nécessitant des terrassements plus importants et donc une quantité d'enrochement supplémentaire

* Des problèmes de cession de terrain par un riverain nécessitant le prolongement de l'enrochement initialement prévu

- Deux semaines de travaux supplémentaires, la durée des travaux passe ainsi à 10 semaines.

Montant de l'avenant

HT:	35 262, 80 €
TVA:	20, 00 %
TTC:	42 315, 36 €
% d'écart introduit par l'avenant: + 34, 71 %	

Nouveau montant du marché:

HT:	136 868, 80 €
TVA:	20, 00 %
TTC:	164 242, 56 €

Incidence sur la durée du marché:

Préparation: 3 semaines

Travaux: 10 semaines

Vote: unanimité pour

* Avenant N°1 Lot N°2 (2021_02)

L'entreprise GERVOIS, titulaire du Lot N°2 du marché "Travaux d'aménagement des VC N°10 et 10A et création d'une piste d'accès à la STEP" a modifié son statut juridique d'entreprise individuelle GERVOIS en SARL GERVOIS, sans incidence financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* Autorise Mme le Maire à signer l'avenant N°1 au Lot N°2 du marché "Travaux d'aménagement des VC N°10 et 10A et création d'une piste d'accès à la STEP" tel que décrit ci-dessus.

Vote: unanimité pour

Questions et communications diverses

- Piégeage frelons asiatiques: Suite à la première réunion du 26/12/2020, il a été décidé de se procurer des bouchons et de l'attractif pour réaliser des pièges qui seront déployés sur la commune entre le 15/02 et le 15/05.

N'hésitez pas à signaler les nids primaires (qui apparaissent au printemps plutôt près du sol) puis les nids sur les hauteurs.

Une prochaine réunion aura lieu le 13/02/2021

- Mme VERCASSON, conseillère ENEDIS auprès des communes est venue en mairie. Plusieurs points ont été abordés dont les compteurs LINKY, l'état de certains poteaux et l'élagage des lignes.